

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 1

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 12, décembre 1979

Pour introduire ce numéro, le brigadier Arnold Kaech, ancien directeur de l'administration militaire fédérale et ami personnel de M. Gnägi, s'étend sur trois pages sur les qualités et les réalisations de l'ancien chef du Département militaire. A en croire l'auteur, notre défense nationale a, durant ces onze dernières années, accompli un bond en avant notablement plus important qu'en toute autre période. L'histoire appréciera.

Un peu plus loin, c'est l'une des sociétés zurichoises d'officiers qui fait part de ses intéressantes observations sur les soirées consacrées à renseigner les futures recrues. A cette occasion, nos camarades de la rive gauche du lac de Zurich nous proposent un «ordre du jour» pour une telle séance. Ils recommandent — à juste raison nous semble-t-il — la multiplication de telles séances qui peuvent constituer, pour l'ensemble de nos associations militaires, et pour nos sociétés de cadres en particulier, une fort utile activité hors du service proprement dit.

Notons enfin l'excellente contribution du corps des instructeurs de l'école d'officiers de Zurich qui nous propose une méthode pour la formation des états-majors de corps de troupe. Sont distingués et traités — avec propositions pratiques — les exercices d'EM, les exercices de PC et les exercices de cadres auxquels participent les commandants d'unité et leurs groupes de commandement.

Rivista Militare della Svizzera Italiana N° 5, septembre-octobre 1979

Toute la première moitié de ce numéro tourne autour de l'espionnage. Il s'agit, d'abord, d'une contribution (parue en 1976 dans l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*) de M. F.-W. Scholmann et intitulée «L'espionnage». L'auteur, citoyen de la République fédérale allemande, s'attache plus particulièrement aux problèmes qui se posent dans son pays, notamment avec l'activité des espions venus d'Allemagne de l'Est.

Puis, la *Rivista* publie le rapport des Commissions de gestion et des affaires militaires du Conseil national sur les répercussions de l'affaire Jeanmaire. Nous ne reviendrons pas sur ce rapport, si ce n'est pour constater à quel point les commissaires se sont préoccupés des questions d'avancement et de la place que tiennent les instructeurs dans notre haut commandement.

Protection civile N° 11/12, décembre 1979

Cette édition est introduite par M. Herrmann Wanner, directeur de l'Office central de la défense.

Il contient nombre d'indications intéressantes. Nous avons toutefois particulièrement retenu l'article que le Dr P. Winiger consacre aux mesures prises par les industries en cas d'élévation dangereuse du degré de radioactivité. Parallèlement à un texte explicatif, un tableau des mesures immédiates à prendre par les familles, les exploitations agricoles, les industries et les bureaux sont mises en évidence, de même que les mesures que prendraient les services publics à tous les échelons ainsi que l'entreprise des PTT.

Cette contribution est d'un grand intérêt autant qu'elle est utile. Pourquoi diable faut-il que la traduction en français de cette page et demie attende le numéro suivant?

Défense nationale, décembre 1979

Plusieurs articles ont retenu notre attention. A commencer par celui du général Lucien Poirier qui fut au cœur de la doctrine française de stratégie nucléaire et qui se penche sur «Quelques problèmes actuels de la stratégie nucléaire française». Cette stratégie de dissuasion oscille entre deux pôles: la tentation maximaliste qui table sur la volonté de paix et met l'accent sur l'état de non-guerre résultant de la seule dissuasion nucléaire, et la tentation minimaliste de réduire la fonction de la dissuasion autonome de la France en la dissolvant dans une défense européenne et intégrée.

Sous le titre «Une percée de l'OLP», le général Pierre Rondot évoque les succès diplomatiques qu'a connus cette organisation entre juin et octobre 1979. Déclaration européenne du 18 juin, entrevue de Vienne (Arafat-Kreisky-Brandt) des 6-8 juillet, initiatives de la diplomatie autrichienne en septembre sont examinées et laissent entrevoir, dans leur succession, l'accès de l'OLP au rang d'organisme gouvernemental bientôt peut-être unanimement reconnu.

Jacques Vernant, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, évoque, sous le titre «Sécurité et désarmement en Europe», le problème de la «désescalade» unilatérale de M. Brejnev annonçant le 6 octobre le retrait de 20000 soldats et d'un millier de chars du territoire de la RDA, et proposant de réduire le nombre de ses fusées présentement braquées contre l'Europe occidentale, pour peu que les Etats-Unis renoncent à moderniser les forces nucléaires stationnées sur territoire européen. «Quoi qu'il en soit, affirme Jacques Vernant, la proposition de L. Brejnev aurait gagné à ne pas être assortie de conditions qui en réduisent singulièrement la portée.»

La chronique de Gérard Vaillant, «Défense en France», nous propose l'examen du budget de la défense 1980. On constate avec intérêt que celui-ci marque une progression de 14,9% par rapport à 1979 et s'élève à 88,6 milliards de francs, soit environ 35 milliards de francs suisses. Le budget de la défense progresse plus rapidement que l'an passé (13,97%) et plus rapidement que l'ensemble du budget de l'Etat (14,36%) et que la moyenne des ministères civils (11%).

Un bref compte rendu est consacré, enfin, aux questions d'acquisition de matériels militaires en Suisse, notamment à propos du char 68. On constate que le chroniqueur, Claude Monier, a une vue à la fois plus sereine et mieux documentée du sujet que nombre de nos commentateurs indigènes. Il relève que la question se situe au-delà des problèmes de structures, de procédures ou de choix des hommes. Il faut réaliser des matériels de haute technicité en petit nombre tout en respectant une certaine simplicité liée à l'entraînement d'une armée de milice. «Ces difficultés en matière d'équipement, dit l'auteur, ne remettent cependant pas en cause la valeur d'une défense nationale qui s'appuie sur un remarquable consensus armée-nation.»

Armées d'aujourd'hui N° 46, décembre 1979

Ne retenons, pour le plaisir, que les propos recueillis par le Lt colonel Claude Legrand auprès de M. Louis Fougère, conseiller d'Etat et président de l'Association pour le bon usage du français dans l'administration. «Et si nous parlions français!», tel est le titre sous lequel est rapportée une entrevue dont notre administration fédérale devrait s'inspirer pour le plus grand bien des Romands. Il ne s'agit pas de nier la juste évolution du langage, mais d'en extirper les vocables étrangers. ■